



N° DAB-183 /CRP/MINSANTE/SG/DRH

Yaoundé, le **11 JUIN 2025**

COMMUNIQUE RADIO - PRESSE

Le Ministre de la Santé Publique, **Dr MANAOUA Malachie**, informe l'opinion publique que le **concours d'entrée** au sein des établissements publics et privés de formation des personnels sanitaires agréés par le Ministère de la Santé Publique, **pour la formation des Professions Médico-Sanitaires**, est ouvert au titre de l'**année académique 2025-2026**, suivant les modalités et conditions ci-après :

I. ORGANISATION

1. Pour les filières de formation : **Aides-Soignants, Agents Techniques Médico-Sanitaires, Infirmiers Diplômés d'Etat, Sages-Femmes/Maïeuticiens et Techniciens Médico-Sanitaires.**

Pour la session 2025, le concours d'entrée aux cycles de formations ci-dessus évoqués se déroulera pour les **épreuves écrites le samedi 02 août 2025** dans les dix (10) centres d'examen suivants : **Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Buéa, Douala, Ebolowa, Garoua, Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé.**

2. Pour les filières de formation : **Infirmiers Spécialisés**

Pour la session 2025, la sélection des candidats au cycle de formation des Infirmiers Spécialisés s'effectuera exclusivement sur **étude de dossier.**

II. NOMBRES DE PLACES DISPONIBLES

N°	Filières de formation	Nombre de places
1.	Aides-Soignants Généralistes (ASG)	4 550
2.	Aides-Soignants option Santé Communautaire (ASC)	1 360
3.	Agents Techniques Médico-Sanitaires option Analyses Médicales (ATMSAM)	2 560
4.	Agents Techniques Médico-Sanitaires option Pharmacie (ATMSPH)	600
5.	Agents Techniques Médico-Sanitaires option Préposé de Morgue (ATMSPM)	270
6.	Infirmiers Diplômés d'Etat (IDE)	4 940



N°	Filières de formation	Nombre de places
7.	Sages-Femmes/Maïeuticiens (SFM)	1 450
8.	Techniciens Médico-Sanitaires option Analyses Médicales (TAM)	2 650
9.	Techniciens Médico-Sanitaires option Kinésithérapie (TEK)	1 550
10.	Techniciens du Génie Sanitaire (TGS)	880
11.	Techniciens Médico-Sanitaires option Imagerie Médicale (TIM)	950
12.	Techniciens Médico-Sanitaires option Optique/Réfraction (TOR)	150
13.	Techniciens Médico-Sanitaires option Odontostomatologie (TOS)	680
14.	Techniciens Médico-Sanitaires option Prothèses Dentaires (TPD)	180
15.	Techniciens Médico-Sanitaires option Pharmacie (TPH)	960
16.	Techniciens Médico-Sanitaires option Psychomotricité et Relaxation (TPR)	150
17.	Infirmiers Spécialisés en Santé Mentale (ISSM)	60
18.	Infirmiers Spécialisés en Anesthésie/Réanimation (ISAR)	90
19.	Infirmiers Spécialisés en Ophtalmologie (ISO)	60
20.	Infirmiers Spécialisés en Gériatrie (ISG)	90

III. CONDITIONS A REMPLIR

1. CONDITIONS GENERALES

Pour faire acte de candidature, les conditions à remplir sont les suivantes :

a. Pour les candidats réguliers

- Être de nationalité **camerounaise** ou **étrangère** des deux sexes ;
- Être âgé(e) de **18 ans** au moins et de **35 ans** au plus au **1^{er} janvier 2025**.

b. Pour les candidats travailleurs : Agents de l'Etat, travailleurs du secteur privé laïc et confessionnel

- Être de nationalité **camerounaise** ou **étrangère** des deux sexes ;
- Être âgé(e) de **21 ans** au moins et de **45 ans** au plus au **1^{er} janvier 2025** ;

2. CONDITIONS SPECIFIQUES

Pour faire acte de candidature, il faut être titulaire de l'un des **diplômes requis** suivants :

a. Filières de formation : **Aides-Soignants Généralistes et Agents Techniques Médico-Sanitaires**

- BEPC ;
- CAP en **Economie Sociale et Familiale** ;
- CAP en **Secrétariat Médical** ;
- GCE O/L **General Education** en **04** matières, hormis la religion.



b. Filières de formation : Infirmiers Diplômés d'Etat, Sages-Femmes/Maïeuticiens et Techniciens Médico-Sanitaires

Filières de formation	Diplômes requis
<ul style="list-style-type: none"> • Infirmiers Diplômés d'Etat (IDE) • Sages-Femmes/Maïeuticiens (SFM) • Techniciens Médico-Sanitaires option : <ul style="list-style-type: none"> - Génie Sanitaire (TGS) - Kinésithérapie (TEK) - Optique/Réfraction (TOR) - Prothèses Dentaires (TPD) - Psychomotricité et Relaxation (TPR) 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Baccalauréat Général</u> : A (Lettres et Philosophie), BIL (Lettres Bilingues), C (Mathématiques et Sciences Physiques), D (Mathématiques et Sciences de la vie et de la terre), TI (Technologies de l'Information) • <u>Baccalauréat Technique ou Brevet de Technicien</u> : ACA (Action et Communication Administratives), CG (Comptabilité et Gestion), ESF (Economie Sociale et Familiale), HO-HE (Hôtellerie option Hébergement), RE (Restauration), SEME (Secrétariat Médical), SES (Sciences Economiques et Sociales), SH (Sciences Humaines), E (Mathématiques et Techniques), AICB (Aide Chimique Biologiste), AICI (Aide Chimique Industrielle), CI (Chimie Industrielle), F2 (Electronique), F6 (Génie Chimique), F7 (Sciences et Techniques Biologiques et Médico-Sanitaires), F8 (Sciences Technologiques de la Santé et du Social), MEHB (Maintenance Hospitalière Biomédicale) • GCE A/L (General Education) en 02 matières au moins hormis la religion
<ul style="list-style-type: none"> • Techniciens Médico-Sanitaires option : <ul style="list-style-type: none"> - Analyses Médicales (TAM) - Imagerie Médicale (TIM) - Odontostomatologie (TOS) - Pharmacie (TPH) 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Baccalauréat Général</u> : C (Mathématiques et Sciences Physiques), D (Mathématiques et Sciences de la vie et de la terre), TI (Technologies de l'Information) • <u>Baccalauréat Technique ou Brevet de Technicien</u> : E (Mathématiques et Techniques), AICB (Aide Chimique Biologiste), AICI (Aide Chimique Industrielle), CI (Chimie Industrielle), F2 (Electronique), F6 (Génie Chimique), F7 (Sciences et Techniques Biologiques et Médico-Sanitaires), F8 (Sciences Technologiques de la Santé et du Social), MEHB (Maintenance Hospitalière Biomédicale) • GCE A/L (General Education) en 02 matières hormis la religion

c. Filières de formation : Infirmiers Spécialisés

Être titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier ou d'un Diplôme d'Infirmier Principal.

IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers complets comprendront les pièces suivantes :

1. Une fiche à remplir, à imprimer par le candidat et à télécharger sur le site web www.concoursminsante.cm ou <http://concours.minsante.cm> ;
2. Une demande de candidature timbrée à 1 500 FCFA datée et signée du candidat, comportant les informations ci-après :
 - Les noms et prénoms ainsi que l'adresse complète du candidat ;
 - Les filières de formation choisies ;
 - Le centre d'examen ;
 - Les établissements de formation choisis : **les candidats devront choisir trois (03) établissement de formation, dont un (01) établissement public et deux (02)**



établissements privés, suivant l'offre disponible des filières de formation et conformément à la liste des établissements de formation agréés par le MINSANTE en annexe ;

3. Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
4. Une photocopie certifiée conforme du diplôme requis datant de moins de trois (03) mois ;
5. Une attestation de présentation de l'original du diplôme exigé datant de moins de trois (03) mois ;
6. Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de trois (03) mois ;
7. Un certificat médical signé par un médecin exerçant dans une formation sanitaire publique, attestant que le candidat est apte à exercer la formation sollicitée ;
8. Une photocopie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ou de tout autre titre d'identité valable datant de moins de trois (03) mois ;
9. Une photocopie certifiée d'un acte de recrutement ou d'un contrat de travail signée par l'employeur pour les candidats travailleurs/titulaires du Diplôme d'Etat de Sages-Femmes ;
10. Une attestation de présence effective au poste datant de moins de trois (03) mois signés par l'employeur ou l'autorité compétente pour les candidats travailleurs/ titulaires du Diplôme d'Etat de Sages-Femmes ;
11. Une autorisation de concourir signée par l'autorité compétente pour les candidats travailleurs/ titulaires du Diplôme d'Etat de Sages-Femmes ;
12. Deux (02) photos 4x4 en couleur sur fond blanc ;
13. Une grande enveloppe timbrée à 1 000 FCFA (timbre postal) portant les noms et prénoms du candidat, ville de résidence, contact téléphonique, filières de formation choisies, adresse postale le cas échéant ;
14. **Un reçu de versement des frais d'inscription au concours de formation délivré par le responsable du centre de dépôt des dossiers d'un montant de vingt (20 000) mille FCFA.**

LES CANDIDATS INSCRITS AUX EXAMENS NATIONAUX POUR LA SESSION 2025 SONT AUTORISES A FAIRE ACTE DE CANDIDATURE SOUS RESERVE DE L'OBTENTION DU DIPLOME REQUIS.

Ces derniers doivent fournir comme pièce justificative le récépissé d'inscription auxdits examens de l'année en cours et compléter impérativement le dossier de candidature dès la publication des résultats du concours.

Leur admission définitive sera fonction de l'obtention et de la présentation du diplôme requis.

LES DOSSIERS COMPLETS SERONT REÇUS AU PLUS TARD LE 21 JUILLET 2025 AUPRES DES DELEGATIONS REGIONALES DE LA SANTE PUBLIQUE TERRITORIALEMENT COMPETENTES.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU PRESENTANT UN DIPLOME NON CONFORME SERA SYSTEMATIQUEMENT REJETE.



V. NATURE ET DEROULEMENT DES EPREUVES

LES EPREUVES SERONT PRESENTEES SOUS FORME DE DOCUMENTS COMPOSES DE QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES (QCM).

AUCUN CANDIDAT NE SERA ADMIS EN SALLE D'EXAMEN APRES 07 HEURES 30 MINUTES.

1. Filières de formation :

- Aides-Soignants
- Agents Techniques Médico-Sanitaires

Date	Nature des épreuves	Coefficient	Durée	Horaire
02 août 2025	Épreuve scientifique : - Mathématiques - Biologie	6	3 heures	8h00-11h00
	Culture générale : - Connaissances générales - Langues	4	2 heures	13h00-15h00

2. Filières de formation :

- Infirmiers Diplômés d'Etat
- Sages-Femmes/Maïeuticiens
- Techniciens Médico-Sanitaires

Date	Nature des épreuves	Coefficient	Durée	Horaire
02 août 2025	Epreuve scientifique : - Mathématiques - Biologie - Physique - Chimie	6	4 heures	8h00-12h00
	Culture générale : - Connaissances générales - Langues	4	2 heures	13h00-15h00

L'accès des candidats en salle d'examen sera conditionné par la présentation des pièces ci-après :

- Le **récépissé de dépôt du dossier** ;
- Une **Carte Nationale d'Identité (CNI) ou tout autre titre d'identité** (passeport ou carte de séjour) en cours de validité.

La liste des candidats autorisés à concourir sera publiée **72 heures** avant la date des épreuves, dans les centres de dépôt des dossiers et sur le site web www.concoursminsante.cm.

Par ailleurs, les candidats autorisés à concourir seront informés par SMS de leur site de composition **48 heures** avant la date des épreuves.

